

Réf: Dossier N° 137542

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NEW WAVE CONCEPTION » en abrégé « N.W.C »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE 9ème
TRANCHE, Lot 761, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW WAVE CONCEPTION » en abrégé
« N.W.C »

Objet : - La société a pour objet toutes opérations de création informatique (logiciel plateforme web, applications mobile...)

- Commercialisation de matériel informatique,
- Réalisation de campagne Digitale et institutionnelle (Offline et Online)

- Stratégie Marketing / Communication, conseils et études,

- Création et gestion de contenu,

- Hébergement web,

- Maintenance web,

- Archivage Numérique,

- Cloud Computing,

- Formation destinées aux entreprises,

- L'organisation de rencontre/ événements,

- L'organisation de salons et de conférences,

- La mise en place d'outils informatique en tout genre

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE 9ème TRANCHE, Lot 761, Ilot 33

Dirigeant(s) : M KONE ALLASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04941 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40196/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

